



CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES 2020 – ÉQUIPE CANADIENNE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DE SÉLECTION

(Approuvé le 2 décembre 2019)

LES CHAMPIONNATS

Les Championnats du monde universitaires de Squash (CMU) font partie des rendez-vous sportifs de la Fédération internationale du sport universitaire. En alternance avec les Jeux mondiaux universitaires, ils sont organisés chaque année paire.

Les Championnats du monde universitaires de Squash (CMU) de 2020 se tiendront à Shanghai, en Chine, du 20 au 26 juillet.

Ces Championnats inclueront des tournois masculins et féminins, ainsi que des tournois mixtes par équipe.

Remarque : il s'agit d'un événement non financé. Les joueurs sont responsables de payer tous les coûts associés au voyage, y compris les déplacements, l'hébergement, les repas, l'uniforme, les frais pour l'entraîneur de l'équipe et U-Sports. Le coût total devrait se situer entre 3 000 \$ et 4 000 \$ par participant.

OBJECTIF

L'objectif de Squash Canada est d'envoyer la plus forte équipe canadienne (l'Équipe) composée des meilleurs joueurs qui auront soumis le formulaire de manifestation d'intérêt avant la date limite.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection de l'équipe des Championnats du monde universitaires, un joueur doit :

- a) Soumettre un formulaire de de manifestation d'intérêt (Annexe A) à Squash Canada, à dan.wolfenden@squash.ca, **d'ici le 10 mars 2020.**
- b) être un membre en règle de son association de squash provinciale ou territoriale;
- c) être disposé à signer la Convention d'athlète de Squash Canada s'il ne fait pas partie du contingent de haute performance ou de transition de Squash Canada;
- d) être admissible à représenter le Canada aux Championnats du monde universitaires. À ce titre, le joueur doit être citoyen canadien et répondre aux critères d'admissibilité de la Federation International Sport University (FISU).

Composition de l'équipe

L'équipe des Championnats du monde universitaires sera composée de jusqu'à trois hommes et deux femmes.

Comité de sélection

Les décisions de sélection sont prises par un comité de sélection formé des personnes suivantes :

- a) Président du comité de la haute performance
- b) Directeur des athlètes sur le conseil d'administration
- c) Directeur de la haute performance
- d) Entraîneur national, s'il y a lieu
- e) Directeur général

Critères de sélection

Les décisions relatives à la sélection sont à la discrétion du comité de sélection, exercées conformément aux critères établis ci-après.

L'équipe des Championnats du monde universitaires sera composée de trois (3) hommes et de deux (2) femmes.

La sélection des 1e, 2e et 3e places, hommes, et des 1e et 2e places, femmes, de l'équipe des Championnats du monde universitaires s'appuiera sur les critères suivants :

Priorité 1 : athlètes du contingent de haute performance de Squash Canada

- Athlètes qui font actuellement partie du contingent de haute performance de Squash Canada. S'il y a un plus grand nombre d'athlètes qui soumettent un formulaire de manifestation d'intérêt que le nombre de places disponibles, le comité de sélection devra faire un choix parmi ces athlètes.

Priorité 2 : classement de la PSA

- Les places encore disponibles seront attribuées aux athlètes *intéressés* qui obtiennent un classement de la PSA dans le top 160 chez les hommes, ou top 100 chez les femmes au 1^{er} mars 2020.

Priorité 3: Championnats canadiens universitaires et collégiaux

Toute place encore disponible sera attribuée aux gagnants (un homme et une femme) des Championnats canadiens universitaires et collégiaux 2020, pourvu qu'ils soient admissibles et qu'ils aient présenté un formulaire de manifestation d'intérêt.

Priorité 4 : Championnats universitaires et collégiaux de squash des États-Unis

Toute place encore disponible sera attribuée aux deux meilleurs (possiblement deux hommes et deux femmes), en séquence, lors du Championnat individuel du College Squash Association 2020 des États-Unis, pourvu qu'ils soient admissibles et qu'ils aient présenté un formulaire de manifestation d'intérêt.

Priorité 5 : Championnats canadiens universitaires et collégiaux

Toute place encore disponible sera attribuée aux 2^e et 3^e places des Championnats canadiens universitaires et collégiaux 2020, pourvu qu'ils soient admissibles et qu'ils aient présenté un formulaire de manifestation d'intérêt .

Priorité 6 : discrétion du Comité de sélection

Toutes places encore disponibles seront attribuées à la discrétion exclusive du Comité de sélection. Au moment de prendre ces décisions, le comité devra tenir compte de la performance globale de l'athlète : habiletés, classement de la PSA, classement canadien, résultats aux face à face, résultats aux Championnats canadiens de squash, performance et expérience aux Championnats du monde universitaires, blessure ou circonstances atténuantes qui pourraient avoir eu une incidence sur les classements ou sur la performance au cours des douze derniers mois, et tout autre facteur permettant de bâtir la plus forte équipe canadienne.

Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas attribuer toutes les places de l'équipe.

EXIGENCES POUR DEMEURER AU SEIN DE L'ÉQUIPE ET RETRAIT

1. Pour demeurer au sein de l'équipe après avoir été sélectionné, l'athlète doit :
 - a. Confirmer par écrit qu'il accepte de faire partie de l'équipe et remettre un dépôt de 1 000 \$ payable à Squash Canada d'ici le 9 avril 2020. Les frais non remboursables que Squash Canada a payés à U-Sports ou aux organisateurs au nom de l'athlète ne seront pas remboursés dans le cas où un athlète se retire, peu importe la raison.
 - b. Rester admissible.
 - c. Avoir un numéro d'identification personnel de la WSF valide (SPIN)
 - d. Signer la Convention d'athlète de Squash Canada
 - e. Remettre à Squash Canada tous les documents exigés (dossier médical, certificat de naissance, etc.)
 - f. Participer à tous les événements, activités et rencontres de l'équipe
 - g. Avoir l'équipement et les vêtements appropriés, et les fonds nécessaires
 - h. Observer tous les règlements de Squash Canada
 - i. Participer aux activités de relations publiques de Squash Canada et aux initiatives de collecte de fonds s'il y a lieu
 - j. Payer tous les frais exigés (comme les cotisations des joueurs)

2. Une fois sélectionné au sein de l'équipe, un joueur peut se retirer ou être renvoyé de l'équipe pour les raisons suivantes :
 - a. Violation de la Convention d'athlète de Squash Canada
 - b. Non-respect des règlements de l'équipe et des politiques et procédures de Squash Canada
 - c. N'est pas prêt à compétitionner à l'approche du tournoi. Les joueurs qui ne sont pas prêts en raison d'une mauvaise condition physique, d'une blessure ou d'une maladie peuvent être renvoyés de l'équipe. Le joueur a l'obligation de signaler sans tarder toute blessure, maladie ou modification concernant son entraînement qui pourrait avoir des répercussions sur sa capacité à compétitionner à son plein potentiel lors des Championnats.
 - d. Abandon volontaire/retraite

3. Le comité de sélection peut à sa discrétion retirer un joueur de l'équipe ou le rétrograder au statut de joueur de réserve non itinérant pourvu que ce joueur ait la possibilité de se faire entendre. Le joueur peut également être renvoyé de l'équipe en conformité avec la politique relative aux plaintes et à la discipline de Squash Canada ou en conformité avec la Convention d'athlète.

Blessure/circonstances exceptionnelles

Dans le cas où un joueur qui était considéré comme un candidat réaliste à la sélection de l'équipe ne peut ou n'a pu s'entraîner ou compétitionner durant une longue période en raison d'une blessure ou de circonstances atténuantes qui ont des répercussions sur sa possibilité d'être sélectionné, le comité de sélection est autorisé à tenir compte de ces circonstances.

Annexe A



ÉQUIPE CANADIENNE – CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES 2020 (les « Championnats »)

Formulaire de manifestation d'intérêt

Nom de l'athlète :

Adresse personnelle de l'athlète :

Numéros de téléphone :

Adresse courriel de l'athlète :

Affiliation provinciale :

Club local :

Date de naissance :

Numéro SPIN de la World Squash Federation :

Citoyenneté :

Établissement postsecondaire :

Programme d'études/programme universitaire :

Année d'étude :

Année prévue d'obtention du diplôme :

Classement actuel dans Club Locker :

Classement actuel de la PSA, s'il y a lieu :

Classement aux Championnats canadiens universitaires et collégiaux 2020, s'il y a lieu :

Classement au US College Squash Association Championship 2020, le cas échéant :

Classement au Championnat canadien de squash 2019, s'il y a lieu :

Tournois internationaux auxquels vous avez participé, et résultats marquants :

Tout renseignement lié à votre parcours d'athlète qui pourrait être pris en compte dans la décision de sélection :

Je certifie par la présente que :

- a) Je satisfais aux critères d'admissibilité requis pour participer au Championnat.
- b) Je suis prêt à compétitionner, si je suis choisi.
- c) Je comprends que je suis responsable de toutes les dépenses liées à ma participation et j'ai bonne confiance que j'aurai le financement nécessaire pour couvrir ces frais.
- d) J'accepte de payer à Squash Canada tous les frais qu'elle doit déboursier relativement aux Championnats.
- e) Je comprends que si Squash Canada doit payer des frais ou qu'elle subit des coûts relativement à ma participation aux Championnats, possiblement non remboursables, je devrai assumer ces dépenses.
- f) Je suis en accord avec les exigences à respecter pour demeurer sélectionné.

Nom de l'athlète (en caractère d'imprimerie)

Date

Signature de l'athlète

Témoïn

Envoyez le formulaire à dan.wolfenden@squash.ca